

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 47

Artikel: Une méprise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vos ai bun ti cognu lo *Djean de la Bechatze*,
On petiou l'hommo, cort, rodzo et chun

[mouchtatze,
Gadatze mau pigni, la gotta ou bet dou naz,
Avouai granta kajaka et tsauthé pas tru bas,
D'amaé bun medzi et bairé encor mi
Quand l'ai cothaé run, ma perghiu por pahi
D'allà pas mé bun, et quand fadai chadi
Cha borchetta dè pi, naire co dou tzerbon,
Fajai portant on mors dè thun then meleïon...
Cha fenna, la Caton, lo teniai à l'éthatze.
Allun, cho lai dejai, mon Djean de la Bechatze,
Va-t'un badi f purs, et éderdré la vatze!
Quand l'arri totournai, tou revundri choupâ,
No nos audrunt droumi, por nos bun retzaôda.
Caton étai encor pecheintameint galéja...
Mâ, douz amis qu'éthan aotrè vers la deléje
Lo tougnirant dou dai et mon Djean decampa...
...Vo chodé ti chein que d'é quie *frou et la cappa*
Et ouéro faut grand tun por dzuf du tré pots.
Tant y a que, quand Djean eut pahi choun écot,
On odze lo Michè criâ : « L'a sonnè douze ! »
Ma quand fu untzu li, la Caton l'ai crié : « Ouze ».
Quiè ven tou fère ché ? Vaica di ballés haurés !
Tou pau droumi cholet. — Lo Djean put ché

[chakauré.
Et che n'alla droumi ou païdo dè déchü
« Quiè diablo, pinche-te, quan ché fu dévethu,
Mé faut te fère ora ? Tè, vaica lo *Progrès*
Por mé déjunnoï, n'un deri on trochet.
Bon, tinqe onco lau Club, avouai lo Char Coqui.
Té bourlai por di fou, d'allà chun reboudi !
Faran-te pas bun mî, che d'âmont tant crojà,
D'allà ou Montédi, tant mun lai depâla... »

Ma Djean d'éthai pas pî on bet
Dè chon article dou *Progrès*
Que droumechai dza qu'ouna trotze.
Ma fai, d'avai sobilla la motze,
Mon Djean, tou pourrè t'un répeintre !
Vède-ti pi bun ton capet,
L'ai ia chi tsancro dè motzet.
Que coumethé gadâ dè preindré...
L'affère va mau !... Lo motzet
Et la motze chant bet à bet.
Et dou tun que chondzé à Caton,
Lo motzet preind foui tot dè bon.
La cappa fâ ouna thambaye
Counun che d'éthai dè tsenèyo.
Ma quand lo foui prinje i pai :
— « Aï, lo grand diablo t'eïnlevai... »
Dépatzun-no dè chun détiendre,
Chun revédi noutra Caton, et vèdun-no per la

[majon
Que lo foui lai allé pas preindre...
Tè preinjé pi ! L'é dza moujâ,
Tota l'ivoua l'é pacha bas...
D'arrué bun choveint qu'on fâ
Chein qu'on n'arrai pas volu féré,
Et qu'on chun va bouta lo naz
Dein ouna tota crouie afféré !
La cappa ché trova pllie d'a mailia bourlaïte
Et la tithe di Djean gadatzet untanaïe.
Djean, porournai la né, prein chon motchiaô
[dè fouatta
Et fa quatro motzèt à cha novella cappa.
(Le *Progrès*).

Au restaurant : — Patron, y a-t-il longtemps
que votre famille possède ce restaurant ?
— Certainement, monsieur, il appartenait
avant moi à mon père et à mon grand-père.
— Ah ! vraiment. Et le poulet que vous m'avez
servi appartenait aussi à votre grand-père,
sans doute.

Pour chasseurs. — Un chasseur s'adressant
à un campagnard :
— Dites-moi, monsieur, avez-vous beaucoup
de lièvres, ici ?
— Des lièvres !... Oh ! mossieu, les lièvres,
ça pupille !

¹ C'était l'époque où le Club du Rubly faisait
opérer des fouilles au château Cottier.

LE DÉLUGE

MONSIEUR et madame — mettons Trois-Etoiles, voulez-vous — n'ont pas d'enfants et pas de bonne. C'est madame qui, en ménagère diligente et habile, prépare les repas et, avec le concours d'une femme de journée, entretient la propreté du logis.

Tout irait donc pour le mieux, si madame Trois-Etoiles n'était affligée d'une infirmité, assez commune, du reste, chez ses semblables : elle a, dans la bouche, un petit organe qui est en perpétuel mouvement. Madame Trois-Etoiles souffre d'un insatiable besoin de causer. Et c'est cela, seulement, un rien, à première vue, qui empêche M. Trois-Etoiles de déclarer qu'il est le plus heureux des maris.

N'ayant ni enfant ni bonne, M^{me} Trois-Etoiles, après le départ de monsieur, pour son bureau, reste seule au logis. Personne avec qui converser. Ses travaux de maison, encore qu'ils l'absorbent toute la matinée, ne parviennent pas à conjurer le mal. Maintes fois, elle se surprend à parler toute seule. Ces soliloques, s'ils sont fréquents, ne sont pas longs. C'est une soupape de sûreté, tout de même. Sans cela !...

Mais quand monsieur rentre pour dîner, quel débordement, quelles cataractes, mes amis ! Il faut que ça sorte. Tout est sujet à un nouveau flot de paroles, vaines, le plus souvent. Où suffirait un mot, madame Trois-Etoiles en dit libéralement trente, cinquante, cent !

Monsieur est submergé, englouti, annihilé. Il ne dit mot. D'abord on ne lui en laisse pas le temps ; et puis, il ne sait que trop le dicton : « Qui répond, appond ». Vaut-il, le soir, faire sa correspondance ou, à l'abri des importuns qui l'assiègent en son bureau le jour durant, préparer quelque rapport ou quelque mémoire pour le lendemain, madame est là qui ne lui fait pas grâce d'une syllabe. Comment rédiger en pareilles conditions !

Monsieur est résigné, car il ne peut échapper à cette innocente, que dis-je ? torturante tyrannie. Bénit-il le soudain « désir » qui l'oblige, comme chacun, à s'isoler quelques minutes ? Même ce refuge, pourtant sacré pour d'autres, n'en est pas un pour lui. Allant et venant dans le vestibule, s'arrêtant même devant la porte, madame poursuit, impitoyable, la... conversation. Elle ne connaît pas d'obstacle.

C'est un vrai martyr. Ce pauvre M. Trois-Etoiles en maigrit de jour en jour ; il en partira, sans doute, car il n'a de bon que la nuit, quand madame, les paupières closes, vaincue par le sommeil, s'en va conter ses petites affaires à Morphée. A ce moment-là, monsieur, toujours sur le qui vive, ne dormant que... d'une oreille, immobile, crainte d'éveiller son tyran, murmure, en poussant un gros soupir : « Ouf ! Quand donc aura-t-elle tout dit ? » J. M.

A LA BIFURCATION DE MONTÉTAN

Nous recevons la lettre suivante. Elle pose une question intéressante, à laquelle pourra sans doute répondre un de nos lecteurs.

Lausanne, 11 novembre 1917.

La rédaction du *Conteur Vaudois* serait-elle assez obligeante pour accueillir une question concernant les routes cantonales situées à l'ouest de la ville de Lausanne ?

« Voici, à titre d'introduction, ce que j'ai appris tout dernièrement à ce propos. Je crois que cela intéressera bien des amis du « *Conteur* ».

« Au nord du bois de Valency, à Montétan, au pied de la maison du vigneron de Valency, M. François Muller m'a fait remarquer deux bornes cantonales au pied de sa maison, qui, autrefois, était un *relai de poste*. Ces bornes, très bien conservées, ne paraissent pas très anciennes, cependant, je rappellerai ce que j'ai appris, il y a 50 ans, de ma chère mère, aujourd'hui défunte :

« Autrefois, la diligence pour Neuchâtel partait de la place St-François, montait la rue du Grand St-Jean puis, par la rue de l'Halle, le Maupas (ou « mauvais pas »), allant jusqu'à Collonges. De là, elle descendait le chemin de Montétan (de « monte tant »), puis croisant plus bas, la route d'Echallens, à l'ouest de la campagne de la *Tente*, propriété Delessert, continuait au nord où l'on aperçoit les grands murs du vignoble de Valency, propriété de M. de Sévery. »

« J'ai compris la raison de si hauts murs. C'est que la route cantonale passait par là, avant les routes d'Echallens et d'Orbe, qui ont leur bifurcation à Montétan. J'ignore la date de construction de ces deux murs. Je dirai, pour conclure, que la vieille route dont j'ai parlé aboutissait à l'avenue actuelle de Valency, qu'elle devait couper au milieu, pour aboutir, je le crois, vers le vieux « Tilleul de Prilly. »

« Je laisse à de mieux informés que moi, de poursuivre, mais je serais très heureux d'apprendre, par le *Conteur*, la continuation de cette route, sans omettre *Collonge*, car, de là, une autre route postale s'en allait par Beau-Soleil, la Valombreuse-Pré-Nancy-la Fleur de Lys, puis de là, sur Jouxens-Mésery. C'était je crois, la route pour Pontarlier-Paris. »

« A cette époque reculée, en 7 ou 8 jours, même moins, une lettre donnée à Lausanne pour Paris, était arrivée à destination. Aujourd'hui, avec la guerre, il n'en est plus ainsi.

« Recevez, Messieurs du *Conteur*, les cordiales salutations de votre vieil abonné, »

« Charles Schneider. »

A la théorie. — Un lieutenant s'évertuait à exposer une théorie à ses soldats, dont quelques-uns s'étaient endormis.

Survient le colonel. Il a remarqué les dormeurs et en réveille un :

— Qu'est-ce que vient de vous dire votre lieutenant ?

— ?...

— Vous n'avez pas compris ce que vous a dit votre lieutenant ?

— Non, mon colonel.

Alors l'officier supérieur s'adresse au jeune officier.

— Lieutenant, celui qui explique quelque chose à ses subordonnés qui ne le comprennent pas est un imbécile ! M'avez-vous compris ?

— Non, mon colonel.

UNE MÉPRISE

L'Almanach de Genève, publié sous les auspices de l'Institut national genevois (Ch. Eggimann et Cie, éditeurs), donnait, dans son édition de 1901, la plaisante histoire que voici.

Un verre, docteur ?

Le Docteur Germain arrêta son cheval et regarda son interlocuteur. C'était un petit homme gros, très remuant, qui se tenait sur le pas de porte de son magasin.

— Ma foi, Jean-Louis, ce n'est pas de refus, par cette chaleur, vous savez....

Le docteur Germain sauta assez légèrement à terre et passa la bride du cheval dans un anneau fixé au mur de la maison. Cela fait les deux hommes descendirent à la cave.

— Comment le trouvez-vous docteur ?

— Ma foi, mon cher Jean-Louis, je l'ai toujours trouvé bien bon ; mais aujourd'hui je le trouve délicieux. Je viens de faire une course de deux heures, vous comprenez....

En disant cela, le docteur éclata de rire.

— Je viens de chez Jaques, vous savez.... le meunier.

— Oui, parbleu ; je le connais bien ; il n'est pas malade, pourtant ?

— Il a été bien malade.

— Bah ! qu'a-t-il donc eu le pauvre homme ?

— Eh bien, voilà, une bronchite aiguë avec

complications : mais enfin, il est maintenant hors d'affaires, dans une dizaine de jours il pourra se remettre au travail.

— Sapristi, un homme aussi robuste, une santé de fer, docteur.

— Une santé de fer, je crois bien. Tenez, mon cher, il faut que je vous raconte l'étrange méprise de sa femme, méprise qui eut pu avoir les plus fâcheuses conséquences. Lorsque l'état du meunier devint un peu satisfaisant, je dis à sa femme. Maintenant, il a besoin d'une nourriture plus substantielle, vous lui préparerez chaque jour un bouillon de poule auquel vous ajouterez quelques gouttes de Maggi, vous comprenez... pour le rendre plus fortifiant. Quelques jours après je revins, mais je trouvais mon malade beaucoup plus faible qu'auparavant. Je n'y comprenais rien. Que faire ? J'appelai sa femme.

— Mais ma bonne Louise, avez-vous bien fait pour votre mari ce que je vous avais indiqué.

— Oh ! que oui ! Monsieur le docteur ; mais je dois vous dire qu'il ne voulait pas prendre cette soupe. Seulement, il a bien fallu ; mon beau-frère lui tenait les bras pendant que je la lui faisais avaler. Oh ! vous savez, chez nous, ce que le médecin a ordonné, on le fait.

— Je commençais à comprendre.

— Et comment avez-vous préparé ce bouillon de poule ?

— Mais pardine comme d'habitude ; de la farine, du son, de la mie de pain et de l'eau. Et je vous assure que j'ai bien remué.

— La bonne femme avait fait pour son mari la soupe qu'elle préparait tous les jours pour ses poules.

Les deux hommes éclatèrent de rire.

— Encore un verre, docteur ?

— Non, ça va bien ; sans compliments, vous savez. Au revoir et merci.

Histoire de l'art. — Cours en 8 séances, donné par M. Raphaël Lugeon, professeur, au Palais de Rumine (salle Tissot), avec projections lumineuses. 8^{me} séance : 27 novembre : Le XVI^e siècle. L'influence italienne. Bourdichon, Jean Perréal, François Clouet et Martin Fréminet. Conclusion.

« **Jusqu'au bout !** » — C'est la consigne aussi pour les neutres, qui doivent « tenir », à leur manière. Mais le « jusqu'au boutisme » revêt parfois des formes assez imprévues. C'est ce côté-là que les caricaturistes de « L'Arbalète » ont surtout envisagé dans le dernier numéro : Godefroy, Clément, Sennewald, Hayward, Fontannaz, Lachenal et Georgy ont collaboré. Ajoutons à cela la prose savoureuse de Balthazar et les spirituelles dissertations de Carolus.

LE CHASSEUR SAMY

Avant que les chasseurs remettent fusil et gibecière au râtelier, évoquons ce pittoresque portrait du chamois Samy, que traçait Eugène Rambert.

C'ÉTAIT un homme remarquable, ayant bien la physionomie de son caractère. A le rencontrer à la plaine, avec sa tête dans les épaules, son pas mou, la jambe toujours à demi pliée et dont le jarret ne se tendait jamais, ses mouvements graves, hésitants, réfléchis, on eût pu le prendre pour un homme courbé par l'âge ou la maladie, et qui n'avait plus qu'à vieillir au coin du feu. Mais les montagnards ont souvent une démarche pareille, et il fallait le voir quand il courait les rochers ! Comme il se redressait, et quelle souplesse dans ses membres, qui semblaient détendus ; quelle hardiesse, quelle justesse de mouvements, quelle rapidité, quel sang-froid ! Bien peu de jeunes gens eussent été capables de le suivre....

Ayant le génie de la chasse, il en avait la passion, et rien ne pouvait l'arrêter ni le modérer. Cette passion n'est pas de celles qui tournent à la fougue et se manifestent par de bruyants éclats ; c'est une flamme contenue, mais opiniâtre, dévorante, et telle qu'il la faut pour un exercice de patience et de stratégie encore plus que de force et de rapidité. On a beau faire, les

chamois devanceront toujours les chasseurs, et pour les prendre il faut les surprendre. Aussi la physionomie du Parrain laissait-elle deviner un esprit ingénieux, fécond en ruses et en rubriques, une perspicacité pénétrante, une attention de tous les instants, une perpétuelle observation.

Il était toujours vêtu de couleur sombre. Sa veste et son pantalon d'un gros drap brun ; une casquette à large visière dérobait ses yeux clairvoyants, comme s'il eût voulu voir sans être vu. Il avait une façon de marcher, malgré ses gros souliers ferrés, qui ne dérangeait rien sous ses pas. Même dans les ravines les plus escarpées il passait sans qu'on l'entendit ; pas une pierre ne roulait, et il trouvait toujours moyen de s'appuyer sur son bâton sans faire rouler les cailloux. Son visage était allongé, et presque brun comme l'agarie dont on fait l'amadou. Chacun de ses traits était fortement dessiné, et ses yeux enfoncés et bien fendus avaient pris une expression singulière par contraction habituelle des nerfs et des muscles qui y aboutissaient. — Tout voir et bien voir est la première loi de la chasse.

— Son regard, quand on le rencontrait de face, semblait pétiller, ce qui tenait, je crois, à la petitesse de la pupille, dont tout le feu était resseré sur un point. Je n'ai jamais vu les plis en pattes d'oies qui se forment au coin de l'œil plus accentués que chez lui. En chasse, il causait peu, même alors qu'il n'y avait aucun danger à le faire, et quand il avait quelque chose à dire, c'était toujours d'une voix retenue et assourdie. Mais quand il était rentré le soir, qu'un chamois gisait à ses pieds et qu'il buvait *chopine* pour l'arroser, il était facile à mettre en train. Il s'opérait alors dans son langage une métamorphose analogue à celle de sa démarche. Ce n'était plus ce parler grave, lent, indécis, avec des réticences et des intonations obscures ; c'était un flot continu, des récits tournant et retournant sur eux-mêmes, comme le célèbre fleuve Méandre, mais toujours pleins de verve, animés par des gestes descriptifs, des regards flamboyants en dessous et des coups d'œil de caresse et de triomphe à la pauvre bête qui saignait à côté de lui. Ses rivaux disaient parfois qu'il blaguait, et je ne me porterais pas caution de tout ce que je lui ai entendu raconter ; mais ce n'était pas une blague maussade et vulgaire, c'était une manière de poésie ; c'était toute la vie du jour, toute cette ardeur tournée en ruses et en calculs de patience, qui débordait et rompait ses digues. Qu'importe si dans le feu de l'action le récit allait se perdre sur les confins de la fable ? la vérité n'y était pas moins, non la froide exactitude, mais la vérité créatrice, celle qui est vie et passion. Dans ces moments-là il n'avait pas toujours sa casquette sur les yeux ; il l'avait parfois sur l'oreille, et il n'était pas moins beau que le matin quand il arpentait les rochers.

EUGÈNE RAMBERT.

SAGESSE

Une femme, grande parleuse,
Vint à l'empereur Gratien
Et lui dit, faisant la pleureuse :
— Seigneur, je suis bien malheureuse,
Mon mari mange tout mon bien ;
Contre moi, sans sujet, à toute heure il s'emporte,
Et me méprise au dernier point ;
Il voudrait que je fusse morte.
Mon teint était fleuri, j'avais de l'embonpoint...
— Hé ! dit l'empereur, que m'importe ;
Cela ne me regarde point.
— Ce n'est point encore tout, seigneur, ajouta-t-elle,
Mon époux, homme sans cervelle,
De votre Majesté, parle irrévéremment
Et médit du gouvernement.
Car il faut qu'il morde ou qu'il pince,
Ce sont là ses plus doux ébats.
De vos fameux exploits, il ne fait pas de cas.
— Que vous importe ! dit le prince,
Cela ne vous regarde pas !

Chez un bon bougre. — Une dame de Lausanne dont le fils est marié en Allemagne, est allé lui rendre visite.

Pour faire les travaux de jardinage, le Lausannois exilé engage de temps en temps quelques prisonniers français.

Un jour, comme les internés arrivaient à leur travail, le chien de garde, qui avait été détaché, se jeta sur eux et manqua les morâre. Ils ripostèrent par des coups de pieds et force gros jurons.

La dame de Lausanne intervient. Elle rappelle le chien et dit aux internés qu'il est inutile de continuer de tempêter après l'animal, car il ne parle pas le français.

Un Marseillais répondant :

— Eh ! pequé Madame, z'entend que vous parlez le français ? Comme z'est agréable, il y a longtemps que nous n'avons eu le plaisir d'entendre cette langue. D'où êtes-vous donc, ma zère dame ?

— Je suis de Lausanne, dans la Suisse française.

— Tiens z'ai déjà entendu ce nom-là. Et que faites-vous donc z'ici ?

— Je suis chez mon fils.

— Ah ! tiens, c'est celui qui nous occupe. Ah ! par ma foi, vous avez un bon bougre de garçon.

— Venez par ici, messieurs, je vous donnerais vos outils et vous souperez à 6 heures, avant de partir.

— Grand merci, ma bonne dame.

Le soir, avant de partir, ils demandent à serrer la main de la dame de Lausanne, qui les salua amicalement.

Le Marseillais, prenant la parole :

— Madame, nous avons fait un souper de prince, c'est dommage que nous ne puissions pas venir çaquer zour. On engraisserait vivement à chi bonne cuisine, trou de l'air. Bien au revoir et grand merci ma bonne dame. — P.

Encore un souvenir de Genz. — Le philosophe de Vidy venait d'entrer à l'hôpital, gravement malade. L'interne le questionne sur ses nom, prénoms et qualités :

— Votre profession ?

— Pêcheur et propriétaire de la Villa des Orties, à Vidy.

— Êtes-vous marié ?

— J'ai été marié... à l'occasion.

— Vous n'avez pas d'enfants ?

— Non, M'sieur le docteur ; mais mon père en a eu.

Le Pérou en poche. — Un conférencier parle d'un pays riche en productions végétales et minérales.

— Où trouvez-vous, s'écrie-t-il, dans le même endroit, du fer, de la craie, du plomb, du fil, des cordes et des fruits de toutes sortes ?

— Dans les poches de mon gosse ! crie une voix.

La Patrie suisse. — Le numéro du 14 novembre de la *Patrie suisse* contient un portrait du conseiller d'Etat bernois Albert Locher, et celui de M. le Dr Paul Demiéville, dont on a fêté, le 21 octobre, la 25^e année d'activité comme directeur de la Polytechnique universitaire de Lausanne. Une série de beaux clichés de S. A. Schnegg, montre des paysages et des types du Tessin, et une vue du lac de St-Moritz. L'Association suisse pour la navigation fluviale du Rhône au Rhin, à Yverdon ; l'Asile des vieillards suisses à Paris ; le centenaire de la Caisse d'épargne de Genève ; une vue de Mümliswil et du monument élevé aux victimes de la fabrique de cellulose.

Grand Théâtre. — Demain, dimanche, à 8 heures du soir, « Poil de Carotte » et « Ma Bru ».

Mercredi 28, à 8 heures du soir, « Bastien et Bastienne », de Mozart, et « Tableau parlant », de Grétry.

Jeudi 29, à 8 h. du soir, « Scènes de la vie polonoise à la fin du XVIII^e siècle ». (Costumes et musique de l'époque.)